



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TIM/2003/2
31 octobre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
COMITÉ DU BOIS

RAPPORT DU COMITÉ SUR SA SOIXANTE ET UNIÈME SESSION
(7-10 octobre 2003)

Points saillants de la session

- Le Comité a tenu un forum de politique générale sur le bois et l'énergie, avec la coopération du Comité de l'énergie durable de la CEE;
- Le Comité a examiné l'évolution des marchés des produits forestiers, et notamment les conséquences de l'abattage illégal et a approuvé le texte d'une déclaration;
- Le Comité a adopté son programme de travail et a lancé un processus d'examen stratégique du programme intégré CEE/FAO pour 2003-2004;
- Le Comité a examiné les conclusions intéressant les politiques et les recommandations de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe (EFSOS);
- Le Comité a examiné la contribution de la CEE/FAO aux dialogues sur les forêts aux niveaux mondial et régional.

Introduction

1. Le Comité du bois de la CEE a tenu sa soixante et unième session à Genève du 7 au 10 octobre 2003. Y ont participé des représentants des pays suivants: Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Canada, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Suède, Suisse et Turquie et Ukraine.
2. Un représentant de la Commission européenne a participé à la session. Le Groupe de liaison de la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe était également représenté.
3. Des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont également participé à la session.
4. Les organisations non gouvernementales suivantes étaient représentées: Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), Confédération européenne des propriétaires forestiers, Confédération des industries papetières européennes, Institut européen des forêts, Fédération européenne des panneaux à base de bois (EPF), Fédération européenne des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (FEDARENE), Organisation européenne des scieries (OES), Shake and Shingle Association, Silviculture Union of Southern Europe (USSE) et Fonds mondial pour la nature (WWF).
5. Le Président, M. G. F. Borlea (Roumanie) a déclaré la session ouverte. La Secrétaire exécutive de la CEE, M^{me} Brigita Schmögnerová, a souhaité la bienvenue aux délégations.

Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

6. L'ordre du jour provisoire (ECE/TIM/2003/1) a été adopté.

Forum de politique générale: forêts, bois et énergie (point 2 de l'ordre du jour) (TIM/2003/1)

7. Le forum a examiné les politiques de l'énergie, en particulier celles qui ont trait aux énergies renouvelables et aux interactions entre ces politiques et les politiques relatives aux forêts et au bois, ainsi que l'évolution du marché dans ce secteur, sur la base d'exposés présentés par des experts et des informations contenues dans les exposés des pays sur les marchés. Le forum avait été préparé en coopération avec le secrétariat et le bureau du Comité de l'énergie durable de la CEE: le Comité du bois s'est félicité de cet excellent exemple de coopération intersectorielle dans le cadre de la CEE. Il a remercié le Comité de l'énergie durable pour sa coopération, ainsi que les intervenants: M. G. Kowalski, Directeur de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement de l'entreprise de la CEE, M. S. Slavov, Conseiller spécial de cette division, M. M. Trossero, du Département des forêts de la FAO, M. C. Prins, Chef du Service du bois, M. R. Abord de Châtillon, Président de l'Association bourguignonne de certification forestière, M. J. Wall, de la Direction générale Entreprise de la Commission européenne et M^{me} C. Egger, de la Fédération européenne des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (FEDARENE).

8. Le Comité a pris note de la complexité des interactions, de l'existence, dans certains cas, d'intérêts divergents chez les différentes parties intéressées et des difficultés rencontrées pour déterminer ce qui sert le mieux l'intérêt général et coordonner l'élaboration des politiques relatives aux différents secteurs.

9. Le Comité s'est félicité du fait qu'un compte rendu des exposés et des débats serait établi et publié en tant que document de travail. Il a estimé que les informations quantitatives sur lesquelles les discussions devaient se fonder étaient généralement de qualité médiocre et il a demandé au secrétariat d'examiner s'il y avait lieu de prendre des mesures pour améliorer cette situation et, dans l'affirmative, de déterminer qui devrait les prendre.

Évolution du marché en 2003 et perspectives pour 2004 (point 3) (TIM/2003/2, ECE/TIM/BULL/2003/3)

10. Le Comité a examiné les marchés sur la base du projet de la Revue annuelle des marchés des produits forestiers, des exposés de pays et des prévisions nationales pour 2003 et 2004. Il a adopté une déclaration destinée à être publiée et diffusée largement.

Conséquences à tirer, du point de vue des politiques, de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe (EFSOS) (point 4 de l'ordre du jour) (TIM/2003/3)

11. Le secrétariat a présenté les résultats de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe, en insistant plus particulièrement sur les hypothèses à la base des scénarios, les perspectives dégagées et les conclusions tirées sur le plan des politiques. Les participants ont indiqué qu'ils soutenaient fermement les activités relatives à cette étude et que les résultats de celle-ci étaient utiles pour élaborer les politiques nationales.

12. Les participants ont apprécié le travail accompli, en particulier parce que les résultats portaient sur l'ensemble de la situation, en particulier les aspects économiques, environnementaux et sociaux. Les informations analytiques à l'échelle de pays entiers offraient une bonne base pour procéder à des comparaisons transfrontalières d'évolutions passées et futures. Certains résultats de l'EFSOS étaient effectivement appliqués et avaient par exemple été utilisés dans le cadre de la Conférence ministérielle de Vienne. Les résultats de l'étude de cas sur le secteur forestier russe avaient débouché sur un processus de décision stratégique concernant l'évolution à moyen terme de ce secteur en Russie.

13. Tous les participants ont estimé que le projet de conclusions concernant «la promotion de l'énergie provenant du bois» devait être placé dans le contexte plus large de «la promotion de l'utilisation rationnelle du bois». La conclusion concernant «l'Europe dans le contexte mondial» devrait être élargie.

14. Les conclusions destinées au public devraient porter principalement sur les grandes orientations stratégiques à long terme des politiques. Leur nombre ne devrait pas dépasser deux à quatre et elles devraient mentionner davantage de questions plus concrètes relatives aux politiques qui faisaient actuellement l'objet d'un débat d'orientation, notamment dans le cadre de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe. Il convenait d'examiner les conclusions présentant un intérêt sur le plan des politiques, en n'abordant qu'une seule question

par rubrique, en désignant clairement le destinataire et en évitant que certaines questions ne soient traitées dans plusieurs conclusions.

15. En ce qui concerne les perspectives dégagées et les conclusions relatives aux politiques, il fallait améliorer les points suivants: déplacement des capacités vers l'Europe orientale, mise en évidence des avantages sociaux et environnementaux procurés par les forêts, en particulier en Europe occidentale, climat sûr pour les investissements dans les pays de la CEI, application de la législation et gestion rationnelle (activités illégales), changements climatiques, incendies de forêt, formation de la main-d'œuvre dans le secteur forestier, législation relative aux forêts et certification.

16. Le secrétariat a demandé aux participants et aux autres parties prenantes de formuler des observations concernant le projet de rapport sur l'EFSOS, en portant plus particulièrement leur attention sur les perspectives dégagées et les conclusions concernant les politiques, ainsi que sur les profils des pays, y compris les notes liminaires. Des observations écrites devraient être envoyées au secrétariat d'ici le **15 novembre 2003**. Les participants ont demandé instamment au secrétariat d'achever rapidement le rapport principal sur l'EFSOS et de publier les divers documents de travail relatifs à l'étude.

17. Les participants se sont félicités du fait qu'il était prévu d'organiser un atelier sous les auspices de la CEE et de la FAO, en vue d'examiner les résultats de l'EFSOS dans l'optique des politiques et d'étudier différentes possibilités d'action concrète. Un deuxième atelier, qui doit être placé sous la direction de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, aura pour but de transmettre ces résultats à un cercle plus large de décideurs et d'examiner différentes possibilités de mise en œuvre. Le Gouvernement suisse soutiendra financièrement ces ateliers (à raison de 50 %). Il a été suggéré que les ONG et le secteur privé soient associés de façon appropriée aux activités de mise en œuvre.

18. Les participants ont apprécié les activités d'analyse consacrées à des questions de politique et de marché en Europe orientale, financées par un fonds d'affectation spéciale suédois, et ont déclaré en attendre des résultats fiables.

19. En ce qui concerne les activités d'étude relatives aux perspectives futures en Europe, les participants ont noté que cette question ferait l'objet de l'examen stratégique (voir le point 8 de l'ordre du jour).

Questions découlant de la cinquante-huitième session de la Commission économique pour l'Europe qui intéressent les activités du Comité (point 5) (TIM/2003/4)

20. Le Comité a pris acte des résultats de la session de la Commission et des décisions intéressant ses travaux, qui portaient notamment sur des questions de fond, sur le renforcement de l'Organisation – examen de la structure intergouvernementale – et sur un examen des activités d'assistance technique et opérationnelles. Le Comité est convenu de les passer en revue et d'en tenir compte au cours de l'examen stratégique de son programme de travail.

Dialogue international sur les forêts, appui aux processus mondiaux et régionaux (point 6)
(TIM/2003/5)

21. Le Comité a pris acte de la façon dont la CEE/FAO avait contribué au dialogue sur les forêts à l'échelle mondiale et en particulier à l'application des décisions pertinentes du SMDD au niveau régional et à la présentation du dialogue régional européen au Forum des Nations Unies sur les forêts. Au niveau régional, il s'est félicité du partenariat solide qui s'était établi entre la CEE/FAO et la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe et a instamment prié le secrétariat de faire tout son possible pour développer ce partenariat avec les unités de liaison de la Conférence, notamment durant l'examen stratégique CEE/FAO (voir point 8) et l'élaboration du programme de travail de la Conférence.

Examen des activités menées depuis la soixantième session et programme de travail 2004-2007 (point 7) (TIM/2003/6)

22. Le Comité a été informé de la mise en œuvre du programme intégré CEE/FAO depuis sa dernière session, conformément aux modalités convenues lors du précédent examen stratégique. Il a adopté son programme de travail tel qu'il figure dans le document TIM/2003/6 (annexe II), notant toutefois que toutes les activités prévues après 2004 étaient sujettes à modifications après l'examen stratégique.

23. Le Comité a remercié tous les pays qui avaient contribué aux activités de l'année passée en accueillant des réunions, séminaires, ateliers et voyages d'études ou en fournissant un appui à l'équipe du secrétariat sur le plan financier ou en mettant à disposition des experts, des stagiaires ou de toute autre manière.

– **Domaine d'activité 2: Évaluation des ressources forestières**

24. Le Comité a été informé des activités et réalisations dans ce secteur dans le contexte de la préparation de la mise à jour de l'évaluation mondiale des ressources forestières (FRA 2005). Ces activités, préparées en consultation avec un groupe consultatif mondial de la FRA et dont les résultats ont été communiqués aux correspondants nationaux de la FRA, ont débouché sur une réunion mondiale des correspondants nationaux qui devait se tenir du 17 au 21 novembre 2003, au cours de laquelle le contenu de la FRA devait être précisé. Des modifications ont été apportées depuis la FRA 2000, en vue de faciliter une rationalisation générale des rapports relatifs aux forêts et d'améliorer la pertinence des résultats. Plusieurs pays ont exprimé des inquiétudes quant à la portée et au calendrier de la mise à jour mondiale, ainsi qu'aux projets de modifications qu'il était proposé d'apporter à l'ensemble de termes et de définitions de la FRA 2000. Ils ont estimé que cette approche pourrait imposer un fardeau trop lourd aux pays faisant rapport aux fins de l'évaluation mondiale et causer des divergences entre les activités mondiales et régionales de la FRA, notamment dans les rapports sur les critères et indicateurs de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe.

25. Les participants ont exprimé l'espoir que la portée, le contenu et les principes directeurs, y compris les termes et définitions, de la version définitive de l'évaluation mondiale FRA 2005 tiendraient compte des réalités du terrain et de la capacité des pays à communiquer les informations nécessaires et qu'ils resteraient comparables avec la FRA 2000. Le Comité a été

informé que les termes et définitions retenus pour l'enquête mondiale FRA 2005 n'étaient établis qu'à titre de projet et que la version finale tiendrait compte des observations reçues.

26. Le Comité a pris note des informations préliminaires relatives à la cinquième Conférence des organisations européennes des forêts, qui devrait être organisée en Finlande en juin 2004 par l'Entreprise finlandaise des forêts (Metsähallitus). Les participants se sont félicités des résultats obtenus par les conférences internationales tenues précédemment en Estonie, en Autriche, en Irlande et en France sous le titre «Changer le rôle des forêts publiques» et ont accepté l'invitation d'organiser la prochaine en Finlande.

– **Domaine d'activité 3: Études sur les perspectives du secteur forestier en Europe**

27. Il a été suggéré de vérifier dans l'examen stratégique si ce domaine d'activité devrait être maintenu en tant que domaine séparé une fois terminée la présente étude.

– **Domaine d'activité 4: Technologie, gestion et formation**

28. La délégation suédoise a appuyé la proposition visant à créer une équipe de spécialistes sur le rôle des femmes dans la foresterie à titre de mesure importante pour donner suite au séminaire organisé sur cette question au Portugal en 2001. En outre, cette proposition est conforme à l'importance accordée par la CEE aux questions d'équité entre les sexes.

29. La délégation des États-Unis s'est félicitée des activités du Comité mixte en matière de formation des travailleurs forestiers et a suggéré de vérifier dans l'examen stratégique si ces activités ne devraient pas être étendues également aux travailleurs de l'industrie forestière.

30. Le Comité a été informé de la préparation du séminaire sur une foresterie proche de la nature (Zvolen, Slovaquie, 14-19 octobre 2003). Il a remercié les autorités slovaques d'accueillir ce séminaire, ainsi que la seizième session du Comité directeur qui se tiendra à cette occasion.

31. Il a été suggéré de trouver le moyen de célébrer le cinquantième anniversaire du Comité mixte à l'occasion de la session de 2004, éventuellement en s'inspirant de la cérémonie organisée à la soixantième session du Comité du bois.

Préparatifs de l'examen stratégique du programme de travail intégré du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts (point 8) (TIM/2003/7)

32. Le Comité est convenu de réaliser avec la Commission européenne des forêts, organisme qui lui est apparenté, l'examen stratégique du programme de travail intégré de la CEE et de la FAO. Il a adopté les principes et le calendrier proposés par le secrétariat dans le document TIM/2003/7.

33. Il a demandé instamment aux gouvernements, aux partenaires et aux parties intéressées de participer de façon active, constructive et réaliste au processus de consultation et à la réunion des bureaux élargis prévue pour le printemps 2004. Il a aussi demandé instamment aux bureaux des organes subsidiaires et aux responsables des équipes de spécialistes de présenter une auto-évaluation de leurs activités, ainsi que, le cas échéant, des propositions concernant les travaux futurs dans leur domaine de compétence.

34. Il a été convenu que les réponses au processus de consultation devraient être demandées pour le 10 janvier 2004. La représentante de la FAO a réaffirmé l'intérêt accordé par son organisation au processus de l'examen stratégique et l'importance qu'elle accorde au maintien des bonnes relations entre la CEE et la FAO. Les suggestions présentées ont été notamment les suivantes:

- Compte tenu de l'importance croissante des questions concernant à la fois la forêt et le marché, comme l'abattage illégal, la certification ou l'énergie bois, le Comité et la Commission devraient envisager de renforcer leurs activités dans ces domaines, surtout dans le cadre de sessions communes;
- La composition de la réunion des bureaux élargis ne devrait pas être trop large pour ne pas entraver l'adoption rationnelle de décisions;
- Il conviendrait de spécifier que le programme pour quatre ans résultant du processus devrait être réexaminé et modifié, le cas échéant, du fait de l'évolution de la situation;
- Il est nécessaire en particulier d'examiner le nombre des membres des équipes de spécialistes et les résultats obtenus: certaines ont été plus efficaces que d'autres.

Élection du bureau (point 9)

35. Le Comité a réélu M. Gheorghe Florian Borlea (Roumanie) Président et MM. Jeff Serveau (Canada) et Heikki Pajuoja (Finlande) Vice-Présidents jusqu'à la fin de la soixante-deuxième session.

Questions diverses (point 10)

36. Il a été organisé, à l'intention des missions permanentes, une réunion d'information sur les activités du Comité, le soutien du dialogue international concernant les forêts et le prochain examen stratégique du programme intégré de travail du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts.

Date et lieu de la prochaine session (point 11)

37. Pour autant que des services de conférence soient disponibles, la semaine du 27 septembre au 1^{er} octobre 2004 a été provisoirement réservée pour la soixante-deuxième session du Comité, qui se tiendra à Genève, en session conjointe avec la trente-deuxième session de la Commission européenne des forêts de la FAO.

Adoption du rapport (point 12)

38. Le Comité a adopté son rapport sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

ANNEXE I

PROGRAMME DE TRAVAIL INTÉGRÉ (2003-2007) DU COMITÉ DU BOIS DE LA CEE ET DE LA COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS

On trouvera ci-après le programme de travail intégré du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts (CEF) pour la période 2003-2007. Le Comité et la CEF ainsi que leurs organes subsidiaires en surveillent la mise en œuvre à l'occasion de leurs sessions ordinaires, qui s'échelonnent comme suit:

- Le Comité du bois se réunit chaque année;
- La Commission européenne des forêts se réunit tous les deux ans (2004, 2006, etc.);
- Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières se réunit tous les deux ans (2004, 2006, etc.);
- Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts se réunit une fois par an.

Les bureaux du Comité et de la Commission tiennent chaque année une réunion commune pour contrôler l'exécution du programme et préparer les sessions à venir.

Le programme intégré est exécuté par la CEE et le personnel de la FAO à Genève sous la direction du Chef de la Section du bois de la Division du développement du commerce et du bois de la CEE, en étroite coopération avec le Département des forêts de la FAO.

Toutes les activités sont menées en coopération avec des partenaires dans les organisations internationales et dans les pays.

Le programme intégré se subdivise en cinq domaines d'activité permanents. Dans chacun d'eux, certains éléments de programme revêtent un caractère continu, tandis que d'autres ont une durée déterminée et seront remplacés périodiquement.

* * *

Domaine d'activité 1: MARCHÉS ET STATISTIQUES

Objectif: Recueillir, analyser et diffuser des renseignements sur les marchés des produits forestiers et les incendies de forêt en coopération avec des partenaires au sein d'organisations internationales et dans les pays. Servir de cadre à des échanges de vues sur la commercialisation des produits forestiers, notamment dans les pays en transition, et sur l'évolution du marché, et diffuser des informations de caractère neutre et à jour pour soutenir le développement durable du secteur des produits forestiers.

Supervision: Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts

Éléments de programme:

- 1.1 Statistiques de la production, du commerce et des prix des produits forestiers
- 1.2 Analyse des marchés des produits forestiers
- 1.3 Renforcement des capacités de commercialisation des produits forestiers dans les pays en transition
- 1.4 Suivi du marché des produits forestiers certifiés
- 1.5 Statistiques des incendies de forêt
- 1.6 Réseau d'information, activités des équipes de spécialistes

Domaine d'activité 2: ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Objectif: Recueillir et communiquer les données les meilleures possibles sur les forêts des pays industrialisés (région de la CEE, plus l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon). Toutes les activités seront exécutées en étroite coopération avec le programme d'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO (FRA mondiale).

Supervision: Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts

Éléments de programme:

- 2.1 Collecte et validation de données sur les ressources forestières, y compris la mise au point de méthodes
- 2.2 Principaux rapports régionaux
- 2.3 Indicateurs de gestion durable des forêts: amélioration des concepts, fourniture de données
- 2.4 Contribution à la FRA mondiale
- 2.5 Profils de pays en transition

2.6 Études spéciales (biodiversité, état des forêts, flux de carbone, etc.)

2.7 Réseau d'information, administration du domaine d'activité

Domaine d'activité 3: ÉTUDES SUR LES PERSPECTIVES DU SECTEUR FORESTIER EN EUROPE

Objectif: Analyser l'évolution et les perspectives du secteur forestier et de l'industrie forestière, eu égard aux contraintes et incertitudes liées aux changements d'orientation, à l'évolution des marchés et à l'influence de facteurs exogènes. Il faudra prendre en considération les principaux types d'utilisation des zones forestières et tous les stades de l'utilisation des produits forestiers, de la forêt à l'utilisateur final. Il s'agit d'aider à formuler des politiques et à préparer les décisions d'investissement. Les principaux groupes cibles de ces études sont les décideurs, les dirigeants d'entreprises, les scientifiques spécialistes de la forêt et du secteur des produits forestiers et le grand public.

Supervision: Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts

Éléments de programme:

3.1 Perspectives des marchés européens des produits forestiers

3.2 Perspectives des ressources forestières européennes

3.3 Analyse des éléments moteurs de l'évolution à long terme

3.4 Études de cas pour les pays en transition

3.5 Scénarios de politique générale

3.6 Réseau d'information, relations publiques concernant les études sur les perspectives, collecte de fonds

Domaine d'activité 4: TECHNOLOGIE, GESTION ET FORMATION

Objectif: Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières aide les pays – notamment ceux auxquels, selon les organes de tutelle, il convient d'accorder une attention prioritaire – à développer leurs activités forestières dans l'optique d'un développement durable. Il s'y emploie en favorisant la coopération internationale sur les aspects techniques, économiques et d'organisation de la gestion forestière et des techniques de travail en forêt ainsi que de la formation des agents forestiers aux opérations d'abattage et à l'exploitation forestière.

Supervision: Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

Éléments de programme:

Note: de nombreuses activités du Comité mixte ne se limitent pas à un seul élément, mais se rapportent aux trois thèmes du domaine d'activité. L'abattage, par exemple, tient compte également de considérations liées à la sylviculture et à la protection de l'environnement ainsi que des aspects relatifs à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Le Comité mixte coopère autant que possible avec d'autres organisations, telles que l'Union internationale des instituts de recherche forestière.

- 4.1 Technologie forestière (routes forestières, abattage et transport du bois brut)
- 4.2 Gestion des forêts (utilisation des forêts à des fins multiples, élaboration et mise en œuvre de plans de gestion des forêts, systèmes d'information, travaux de sylviculture, prévention et maîtrise des incendies de forêt)
- 4.3 Formation des agents forestiers (formation professionnelle en foresterie, ergonomie appliquée, prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles)
- 4.4 Comité directeur, administration du domaine d'activité

Domaine d'activité 5: QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET QUESTIONS INTERSECTORIELLES

Objectif: Suivre l'évolution des politiques et des institutions relevant du secteur forestier et procéder à l'analyse des politiques suivies en ce qui concerne des sujets considérés comme importants. Contribuer selon les besoins à la concertation régionale et mondiale sur le développement durable de ce secteur. Une attention particulière doit être accordée aux questions qui revêtent de l'importance pour les pays en transition.

Supervision: Comité du bois et Commission européenne des forêts

Éléments de programme:

- 5.1 Contribution aux activités de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe et coordination de ces activités
- 5.2 Contribution au dialogue mondial sur les forêts par l'intermédiaire d'organes régionaux tels que la CEF et la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe
- 5.3 Suivi des changements survenus dans les politiques et les institutions
- 5.4 Suivi de l'aide apportée aux pays en transition dans le secteur de la foresterie (suivi des activités au titre de la résolution H3)
- 5.5 Questions relatives au commerce et à l'environnement qui intéressent le secteur de la foresterie et des produits forestiers

- 5.6 Analyse des politiques
- 5.7 Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier
- 5.8 Promotion de l'utilisation durable du bois et d'autres produits et services forestiers
- 5.9 Questions de politique générale se posant dans les pays en transition, notamment le renforcement des capacités

ANNEXE II

**LISTE PROVISOIRE DES RÉUNIONS DE 2003 ET 2004 INSCRITES AU
PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITE DU BOIS ET DE
LA COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS**

Note: Les réunions sont divisées en deux catégories: celles suivies de la lettre (A) sont ouvertes aux délégations ou aux représentants autorisés de tous les États membres de la CEE-ONU ainsi que d'autres pays membres de l'Organisation des Nations Unies et d'organisations accréditées auprès de la CEE-ONU (ou de la FAO ou de l'OIT dans le cas de réunions organisées conjointement par ces deux organisations). Les réunions suivies de la lettre (B) sont réservées aux pays participant à l'activité en question ou aux particuliers désignés à cette fin par le pays, par exemple les membres des équipes de spécialistes. On pourra consulter sur le site Web du Comité (<http://unece.org/trade/timber>) un calendrier à jour des réunions.

2004		
Date	Lieu	Titre
Janvier (à déterminer)	Suisse	Atelier sur les conclusions pratiques et options découlant de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe (EFSOS) (A)
24-26 février	Genève	Commission économique pour l'Europe, cinquante-neuvième session (A)
15-17 mars	Genève	Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, vingt-sixième session (A)
29 mars-3 avril (à confirmer)	Antalaya (Turquie)	Conférence sur la gestion des incendies de forêt et la coopération internationale en cas d'incendie en Méditerranée orientale, dans les Balkans et dans les régions limitrophes du Proche-Orient et de l'Asie centrale (A)
Mars (à déterminer)	Pologne	Réunion de l'équipe de spécialistes sur les pays en transition
Avril (à déterminer)	Genève	Réunion du bureau élargi pour l'étude stratégique du Programme intégré CEE/FAO (A)
Avril (à déterminer)	Budapest	Réunion CEE/FAO sur les problèmes de politique de l'Europe orientale: investissements dans le secteur forestier (A)
Mai (à déterminer)	Bulgarie	Réunion CEE/FAO du réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier (B)
Mai (à déterminer)	Genève	Réunion commune des bureaux du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts (B)
Mai (à déterminer)	États-Unis d'Amérique	Équipe de spécialistes CEE/FAO sur l'évaluation des ressources forestières

2004

Date	Lieu	Titre
Septembre (à déterminer)	Groningen, Pays-Bas	Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestière, vingt-cinquième session (A)
Septembre (à déterminer)	Groningen, Pays-Bas	Séminaire mixte FAO/CEE/OIT sur les méthodes applicables pour sensibiliser le public aux questions forestières: évolution du rôle des services nationaux des forêts (A)
26 septembre (à déterminer)	Genève	Réunion de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers (B)
27 septembre-1 ^{er} octobre	Genève	Session commune du Comité du bois de la CEE, soixante-deuxième session, et de la Commission européenne des forêts de la FAO, trente-deuxième session (A)
11-15 octobre	Zidlochovice Moravie méridionale, République tchèque	Atelier FAO/CEE/OIT sur le rôle des forêts dans la régularisation des torrents et la gestion des bassins versants
Octobre (à déterminer)	Sotchi, Fédération de Russie (à confirmer)	Séminaire FAO/CEE/OIT sur la foresterie à fonctions multiples dans les zones protégées et vulnérables (A)
6-8 novembre	Allemagne	Séminaire FAO/CEE/OIT sur la prévention des catastrophes en foresterie (titre provisoire) en coopération avec le programme d'action concertée STODAFOR de l'UE (A)

2005

Date	Lieu	Titre
Mars (à déterminer)	Genève	Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts, vingt-septième session (A)
Mars (à déterminer)	Genève	Groupe de travail intersecrétariats des statistiques du secteur forestier, dix-huitième réunion (B)
Septembre (à déterminer)	Genève	Comité du bois de la CEE, soixante-troisième session (A)
(À déterminer)	(À déterminer)	Comité directeur du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières, dix-septième session (B)
